



Compte-rendu du conseil municipal du 4 septembre 2014

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lependéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon, Sandrine Vancoillie

Excusée : Bénédicte Gault

Commission communale des impôts directs :

La commission se réunira une fois par an. Elle est chargée de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales pour les propriétés bâties et non bâties.

Une liste de 12 commissaires et 12 suppléants, tous contribuables à St Haon le Vieux, est proposée aux services fiscaux, qui choisiront 6 titulaires et 6 suppléants parmi les noms proposés.

Économies d'énergie :

La reconduction de l'adhésion au service d'Assistance à la Gestion Énergétique du SIEL (Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) est votée.

Ce service propose une aide à la gestion des consommations et aux achats d'énergie, ainsi qu'une aide à la mise en œuvre de solutions techniques. Guy Barré, en charge du suivi des consommations sur la commune, indique que les conseils et suivis proposés sont efficaces. L'adhésion est de 650 €/an, avec un engagement pour 6 ans.

Fusion du SYRTOM et de Roannaise de l'eau :

Le conseil municipal approuve la fusion du SYRTOM (Syndicat de rivières Renaison, Teyssonne, Oudan, Maltaverne) et de Roannaise de l'eau (syndicat eau potable, assainissement, eaux pluviales et prévention du risque d'inondation). Il approuve le périmètre et les statuts du futur syndicat.

PAEN :

Comme il l'avait fait en août dernier, le maire Jean-Jacques Couturier évoque le PAEN (Périmètre d'Aménagement des Espaces Naturels) et propose une rencontre avec le Technicien Laurent Cardinal.

École, périscolaire :

Un point sur la rentrée scolaire est fait par Sandrine Vancoillie. L'école accueille 93 élèves répartis en 4 classes. L'équipe enseignante est stable.

Une trentaine d'élèves fréquente la garderie du vendredi après-midi. Ils sont encadrés par Marie-Christine Durantet et Claudine Riché de la commission école qui

vient en renfort bénévolement en début d'après-midi.

L'activité théâtre débutera le 3 octobre. Une convention va être signée avec l'intervenante, Pascale Dickelmann, auto-entrepreneur, pour 3h hebdomadaires à 20€ de l'heure. Les enfants inscrits seront répartis en 3 groupes de 13h30 à 16h30.

Communication :

La commune a participé à la rubrique « villages d'été » du Pays Roannais. Une double page réalisée par les journalistes a présenté le village et annoncé la fête patronale. Fabienne Brialon indique que 400 journaux ont été distribués par les conseillers aux habitants.

Le plan de la commune, édité par Média Plus Communication, est finalisé et imprimé. Il va être distribué aux habitants fin septembre.

Après plusieurs mois de travail, la commission communication, accompagnée par la société JYM-info, présente le nouveau site internet. Il est structuré en 2 parties :

- l'une donnant toutes les infos relatives à la commune : présentation historique, géographique et économique de Saint Haon le Vieux, infos mairie (conseil municipal, renseignements administratifs, urbanisme ...), vie communale (école, associations, entreprises ...), et infos pratiques (car, déchets ménagers, roannaise de l'eau ...)
- l'autre annonçant les prochaines manifestations et proposant des articles d'actualité.

Il sera lancé par un communiqué distribué par les conseillers fin septembre et des articles dans la presse.

Animation :

Le comité des fêtes a réinvesti le local de rangement, avec une nouvelle organisation plus fonctionnelle.

La réussite et la qualité de la fête patronale, organisée par le comité des fêtes, ont été soulignées par l'ensemble des conseillers.

La réunion avec les associations pour établir le calendrier des manifestations de 2015 est fixée au vendredi 3 octobre à 20h.

Vente de l'ancienne mairie :

Comme cela avait déjà été envisagé dès la mise en route du projet de déplacement des services de la mairie et de la cantine, le conseil municipal confirme la mise en vente du bâtiment. Les habitants de la commune seront informés par un communiqué distribué fin septembre.

Le bâtiment, appartenant au domaine privé de la commune, sera également proposé à une agence, sans exclusivité.

Voirie et bâtiments :

Roland Lapedéry évoque le retard des travaux de la voie forestière, dû aux orages. Un projet de télérelève des compteurs gaz par GDF est à l'étude. L'entreprise souhaite poser une antenne dans le clocher de l'église afin de pouvoir relever les compteurs à distance. Bruno Souchon suivra ce dossier.